



COMMUNE DE CABRIES

CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2018

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

Présents (12) : M. Hervé FABRE-AUBRESPY – Mme Marie-Thérèse BAGARRI – M. Pablo DE LARD – Mme Marlène BERTRAND – Mme Patricia LAZZARO – M. Frédéric MORLOT – Mme Marie-Claude FLAMENT – M. Roger SCATIZZI – Mme Jeanine BERTON – M. Laurent LONG – Mme Nadia TRAINAR – M. Marc FONTANELLI

Avaient donné pouvoir (6) : M. Arnaud DESHAYES à M. Frédéric MORLOT – Mme Charlotte ROMERO à Mme Marie-Thérèse BAGARRI – Mme Laura PIGNATEL à Mme Marlène BERTRAND – M. Marian CAORS à M. Hervé FABRE-AUBRESPY – M. Quentin VERRET à M. Roger SCATIZZI – Mme Catherine ANTONA-CHOREL à Mme Patricia LAZZARO

Absents (11) : M. Ezio DI CHIARA – M. Hervé MARTIN – M. Gérard BOURQUIN – Mme Betty MEYSSONNIER – Mme Annaïk JOUENNE – M. Christian FARA – Mme Anne LANFRANCO – M. Jean-Christophe CLEMENT – M. Pierre BONIFACIO – M. Pascal DURAND – Mme Myriam M'NASRI

Mme BERTRAND procède à l'appel.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 avril 2018

Mme BERTRAND donne lecture du compte-rendu de la séance du 13 avril 2018.

Le compte-rendu de la séance du 13 avril 2018 est approuvé.

Compte-rendu des décisions :

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions n° 2018/021/1713 à 2018/046/1738, prises en application de la délégation donnée par le conseil municipal par délibération n° 19/14 du 10 avril 2014, modifiée par la délibération n°99/15 du 12 octobre 2015.

Ordre du jour des délibérations :

M. le MAIRE explique qu'en dehors des comptes-rendus, l'ordre du jour ne comporte que des décisions qui ont une portée juridique et qui nécessitent la présence de la moitié au moins des membres en exercice du conseil municipal pour valablement être votées, soit 15 conseillers municipaux. Il constate que, si d'autres élus sont visibles à proximité de la salle du conseil, seuls 12 membres du groupe majoritaire sont présents. Il indique qu'en conséquence de cette absence de quorum, le conseil municipal se réunira à nouveau le 28 juin 2018 à 17 heures 30, sans condition de quorum.

Signature du Président de séance,

**Hervé FABRE-AUBRESPY,
Maire de Cabriès**

Signature du Secrétaire de séance,

**Marlène BERTRAND,
Adjointe au maire**